Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 018-211802673-20250227-AR22_2025-AI

Département du Cher
Arrondissement de BOURGES
Canton de TROUY
VILLE DE TROUY

ARRÊTÉS DU MAIRE

Objet : Délégation de signature à Madame Nadine MOREAU, 1ère Adjointe, pour les courriers, les bons de commandes, mandats, titres et arrêtés ainsi que tous les documents suite à l'absence de Monsieur le Maire.

Le Maire de la Commune de Trouy, **Franck BRETEAU ;**

Vu les articles L.2122-18 à L. 2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'absence pour congés annuels de Monsieur Franck BRETEAU, Maire, pour la période du 3 au 7 mars 2025 et l'impossibilité de se rendre disponible ;

Considérant que l'activité de la ville de Trouy doit se poursuivre et que des documents doivent être signés pendant cette absence ;

ARRÊTE

Article 1 :
Les responsabilités inhérentes à l'administration de la commune de Trouy peuvent être réparties entre le Maire et ses adjoints aux termes de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire le pouvoir de déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité une partie de ses fonctions.

En outre, l'article L.2122-19 du même Code permet au Maire de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature.

Article 2 :
Madame Nadine MOREAU, 1ère Adjointe, est déléguée par nous pour signer les actes.

Article 3 :
La présente délégation de signature est établie pour la période du 3 au 7 mars 2025 suivant l'absence de Monsieur le Maire de Trouy, Franck BRETEAU.

Article 4 :
Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la ville le 28/02/2025 https://www.villedetrouy.fr

Trouy le 27/02/2025
Le Maire
Franck BRETEAU

MAIRIE de TROUY (Cher)

ART22_2025